

CSE DIRECTIONS TECHNIQUES

Présentiel & Teams, plénière du 31 août 2022

À l'ordre du jour de cette réunion plénière, la direction nous présente la synthèse des rapports annuels 2021 d'activité des médecins du travail du périmètre du CSE Directions Techniques.

Présentation effectuée par le docteur Victor WANG.

Les médecins soulignent la collaboration en interne avec les spécialistes de médecine de soin, ce qui est apprécié par les agents pour les habilitations et la promotion de la santé.

Un des risques majeurs identifiés par les médecins est celui constitué par les risques psychosociaux avec, en analyse, les réorganisations de l'entreprise, des organisations non stabilisées qui sont vécues par une perte de sens pour les agents. Un risque de surcharge de travail et les modalités de télétravail peuvent également générer des risques.

Les médecins demandent que l'humain et la qualité de vie au travail soient remis au centre des transformations pour limiter les RPS au sein de l'entreprise.



Les élus s'interrogent sur les modalités de détermination des agents en suivi individuel renforcé au titre du Code du travail. Il existe une liste nationale des postes à risques avec tous les risques professionnels pour identifier les différentes personnes nécessitant ce suivi renforcé. Cela se matérialise sur le terrain et en établissement par l'analyse du risque et la cotation avec l'outil HRA puis la transmission aux cabinets médicaux. Le médecin du travail prend connaissance des SIR (suivi individuel renforcé) identifiés et des modalités particulières pour identifier le suivi médical adapté. Ce fonctionnement a pour conséquences de nombreux manquements et les élus invitent les agents à se signaler auprès de leur médecin du travail s'ils ont connaissance d'une éventuelle exposition à un risque. Nous soulignons aussi le manque d'attractivité de la SNCF vis-à-vis de la médecine du travail ainsi que la vétusté du matériel qui leur est mis à disposition pour effectuer leurs missions.

Point à la suite de la création de la Direction Télécom Unifiée (DTU) :

Présentation effectuée par Sylvie REROLLE, un an environ après la consultation du CSE sur cette réorganisation.

Extrait de la déclaration UNSA-Ferroviaire effectuée par Karim FAOUZI.

« Ce document est une information, un état des lieux des actions menées, sans aucune donnée quantifiable ni aucun retour d'expérience.

Nous ne disposons d'aucune donnée chiffrée, aucun planning, aucune échéance, pas de pourcentage ni de baromètre d'indicateur précis.

Il est donc impossible pour les élus d'analyser avec des données quantifiables l'impact de cette réorganisation sur les aspects économiques, sociaux et surtout en termes d'efficacité. »

Les élus UNSA-Ferroviaire sont dans l'attente d'un véritable REX pour donner suite à la création de la Direction des Télécoms Unifiée. Il est impossible d'apporter une réelle analyse avec le document fourni. Des réorganisations au sein de la DTU, ou des réajustements sont-ils prévus ?

Points divers sur les Activités Sociales et Culturelles :

Présentation par Alain TINANT, secrétaire du CSE des Directions Techniques :

Un Forum Harcèlement, à l'initiative des élus du CSE et avec la participation des membres du CODIR, se tiendra à EUROSTADE Ouest du 13 au 22 septembre.

La subvention restauration accordée par le CSE dans les restaurants partenaires, dont la liste est disponible sur le site du CSE, évolue à partir du 1^{er} septembre passant de 2,50 € à 3,00 €.

Le parc Astérix est privatisé en journée les 12 & 13 novembre. Le parc Disneyland Paris est privatisé en soirée le 18 novembre.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 30 septembre pour les agents et leurs ayants droit. S'il reste un reliquat de places non vendues, il sera offert la possibilité d'acheter des places pour les extérieurs au CSE.

L'offre 1 Ticket de cinéma à 3,00 € par agent et par ayant droit chaque mois est toujours d'actualité.

J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUALIS	EFFICACE	Service public
Hot-Line Juridique	EXPERTISE	Responsable
Statut	ALLOCATION	

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

Fédération UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS
Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org

